

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*Les conditions de vente présentées ci-dessous s'appliquent à l'ensemble de l'offre du centre de langues : cours, stages et ateliers.*

### Conditions Générales de Vente (CGV)

#### Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre l'IFQ situé Villa No. 7, Street 860, Zone 68, Doha, et toute personne physique ou morale (ci-après "le Client" ou "vous") souhaitant s'inscrire à un cours de langue, un stage ou à un atelier proposé par l'IFQ. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve de ces conditions.

#### 1. Inscription et modalités de Paiement

##### 1.1 Inscription

L'inscription à un cours, stage ou à un atelier se fait par la signature d'un formulaire d'inscription, disponible sur place ou en ligne sur notre site internet [Home Page - Institut Français du Qatar](#)

L'inscription devient ferme et définitive après réception du règlement complet de la prestation ou d'un acompte selon les modalités décrites ci-dessous.

Pour s'inscrire, le client doit :

- Présenter une pièce d'identité le jour de l'inscription ainsi qu'un formulaire de pré-inscription <https://inscrire.hanaf.net/qatar.php> dûment renseigné ;
- Passer un test de positionnement (ou placement), si l'apprenant a déjà appris le français ou l'arabe ;
- Procéder au paiement dans sa totalité au moment de l'inscription. Attention, la place n'est garantie qu'à la réception de la preuve de paiement.

##### 1.2 Tarifs et modalités de Paiement

Les tarifs des cours, stages et ateliers sont indiqués sur le site internet de l'IFQ ou disponibles auprès du service des inscriptions ([info@if-qatar.com](mailto:info@if-qatar.com)).

Ils peuvent être modifiés à tout moment, mais les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de l'inscription.

Le paiement d'une session est dû en totalité avant le début de la session. La totalité des frais est due indépendamment de l'assiduité de l'apprenant. Les livres et autres fournitures ne peuvent en aucun cas être remboursés ni échangés.

Les paiements peuvent être effectués par carte bancaire, virement bancaire ou en liquide.

##### 1.3 Facturation

Un reçu de paiement sera remis au Client pour toute prestation payée.

## **2. Conditions d'annulation**

### **2.1 Annulation par le client**

Toute demande d'annulation d'inscription de la part de l'apprenant doit intervenir a minima 2 jours avant la date de début du cours, stage ou atelier par le biais d'un courriel adressé à [info@if-qatar.com](mailto:info@if-qatar.com).

En cas d'annulation par le Client avant le début du cours, stage ou de l'atelier, les conditions suivantes s'appliquent :

- **Annulation plus de 48h avant le début des cours, stage ou atelier** : un remboursement avec une retenue forfaitaire de **20 %** applicable à l'ensemble des produits de cours, hors manuels et fournitures ou la possibilité d'un **report de la totalité du montant** sur la session suivante.
- **Annulation 48h ou moins avant le cours, stage ou atelier** : la somme totale est due – aucun remboursement n'est possible.

En cas d'annulation, l'apprenant peut bénéficier d'un avoir à hauteur de la somme des frais versés. Cet avoir est à utiliser dans un délai d'un an à compter de la date d'annulation.

Une fois un cours, stage ou atelier débuté, aucun remboursement n'est possible sauf pour les exceptions suivantes : présentation d'un certificat médical pour problème de santé majeur empêchant la participation aux cours, stage ou atelier, ou le départ définitif du Qatar sur fourniture d'un justificatif.

Toute demande de remboursement doit être accompagnée du formulaire de demande dûment complété et signé, d'une photocopie de la carte d'identité du demandeur et du RIB officiel fourni par la banque.

### **2.2 Cas des cours particuliers**

Les conditions d'annulation s'appliquent également aux cours particuliers.

Pour les cours particuliers, en l'absence de l'apprenant lors des 30 premières minutes du cours sans avoir prévenu du retard ou de son absence, l'enseignant quittera sa classe et le cours sera comptabilisé comme ayant été effectué. En cas d'arrivée tardive de l'apprenant au cours, le retard engendré ne sera pas rattrapé.

En cas d'absence prévue à une séance d'un cours privée, les apprenants majeurs ou les tuteurs des apprenants mineurs doivent en informer l'enseignant 24 heures à l'avance.

Tout cours annulé moins de 24h à l'avance est dû et sera comptabilisé comme ayant été effectué.

Les cours particuliers doivent être pris selon les conditions suivantes :

- Pour les packages allant jusqu'à 10 heures de cours : dans les trois mois suivant la souscription du package
- Pour les packages allant jusqu'à 20 heures de cours : dans les six mois suivant la souscription du package
- Pour les packages allant jusqu'à 30 heures de cours : dans les neuf mois suivant la souscription du package
- Pour les packages allant jusqu'à 40 heures de cours : dans l'année suivant la souscription du package

Les heures de cours particuliers non suivis dans les conditions mentionnées ci-dessus et dans la durée impartie sont considérées comme perdues.

### **2.2 Annulation par l'Institut français**

L'IFQ se réserve le droit d'annuler un cours, stage ou un atelier pour des raisons indépendantes de sa volonté (par exemple, en cas de force majeure, ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint). Dans ce cas, le Client sera informé dès que possible et pourra choisir entre :

- Un remboursement intégral des sommes versées.
- Un report de l'inscription à une date ultérieure, selon les disponibilités.

En cas d'annulation d'une séance dans une session en cours, l'IFQ s'engage à chercher un professeur remplaçant à un enseignant absent avant tout report d'une séance. Si aucun enseignant n'est

disponible, les heures dues seront rattrapées. En cas d'impossibilité de rattrapage, l'IFQ remboursera au taux horaire les séances non prestées.

L'IFQ s'engage à verser les remboursements dans les conditions présentées ci-dessus dans les six semaines qui suivent l'annulation du cours, stage ou atelier.

### **3. Modifications des cours, stages et ateliers**

l'IFQ se réserve le droit de modifier le contenu des cours, stages ou ateliers, les horaires ou les intervenants, sous réserve d'en informer le Client dans les meilleurs délais. Ces modifications ne donneront lieu à aucune indemnité.

Dans le délai des deux premières semaines de la session, un changement de niveau est possible, avec l'accord du/de la responsable de centre de langues. Au-delà de ce délai, aucune demande de changement ne sera acceptée.

l'IFQ associe la langue à ses aspects culturels. Les cours, stages et ateliers abordent la culture française et celle des pays francophones. La participation aux activités culturelles de la session est un atout supplémentaire pour vivre le français d'une façon authentique.

### **4. Responsabilité et assurances**

#### **4.1 Responsabilité de l'IFQ**

L'IFQ met tout en œuvre pour offrir un enseignement de qualité, mais ne saurait être tenu responsable des résultats obtenus par le Client. L'IFQ ne pourra être tenu responsable en cas d'accident survenu durant les cours, stages ou ateliers, sauf en cas de faute lourde ou négligence avérée.

L'IFQ n'a pas la responsabilité des apprenants, mineurs ou majeurs, en dehors des heures de cours, stage ou d'atelier.

#### **4.2 Responsabilité du client**

Le Client s'engage à respecter les règles de conduite et de sécurité établies par l'IFQ et à être ponctuel aux séances. Le Client est responsable des dommages causés par son propre comportement.

Dans le cas d'apprenants mineurs, les parents sont tenus responsables de la garde de leurs enfants ou des enfants qui leur ont été confiés avant et après le cours, stage ou l'atelier. Les parents doivent impérativement venir récupérer leurs enfants à l'heure où se termine le cours, stage ou l'atelier, à l'intérieur des locaux de l'IFQ.

Lors des pauses, les apprenants mineurs restent sous la surveillance directe de leur enseignant.

En dehors des heures de cours, stage et atelier, les personnes responsables des enfants s'engagent à les surveiller et à veiller au calme et au respect des cours et des autres activités de l'IFQ.

En cas de maladie contagieuse, l'apprenant se devra de ne pas se présenter en cours.

L'IFQ ne peut être tenu responsable pour les pertes ou dommages subis par le fait de tierces personnes quelle qu'en soit la cause.

### **5. Confidentialité et protection des données**

L'IFQ s'engage à respecter la confidentialité des informations fournies par le Client dans le cadre de l'inscription et du suivi des cours, stages et ateliers, conformément à la législation en vigueur sur la protection des données personnelles. Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion administrative de l'inscription et des prestations, et ne seront en aucun cas transmises à des tiers sans consentement préalable.

## **6. Propriété intellectuelle**

Tous les supports pédagogiques fournis lors des cours, stages et ateliers (documents, enregistrements audio/vidéo, etc.) sont la propriété exclusive de l'IFQ. Toute reproduction ou distribution de ces supports est interdite sans autorisation préalable de l'Institut.

## **7. Force majeure**

L'IFQ ne pourra être tenu responsable de l'impossibilité d'exécuter ses obligations en cas de force majeure, c'est-à-dire tout événement imprévisible, irrésistible et indépendant de sa volonté, tel que défini par la jurisprudence.

## **8. Litiges et droit applicable**

En cas de litige, le Client peut contacter le service client de l'IFQ pour tenter de résoudre amiablement le différend. Si aucune solution amiable n'est trouvée, le tribunal compétent sera saisi.

## **9. Dispositions Finales**

Les présentes conditions peuvent être modifiées à tout moment. Les modifications prendront effet dès leur publication sur le site internet de l'Institut ou leur affichage dans les locaux de l'IFQ.